



Parents

ORDIVAL

Guide pratique



Sommaire

Ordival, pourquoi ? pour qui ? 6 - 7

- Pourquoi le Département remet-il un ordinateur à mon enfant ?
- À qui appartient Ordival ?

Ordival, un outil numérique, pédagogique et personnel 8 - 9

- Au collège.
- À la maison.
- Et vous, parents ?

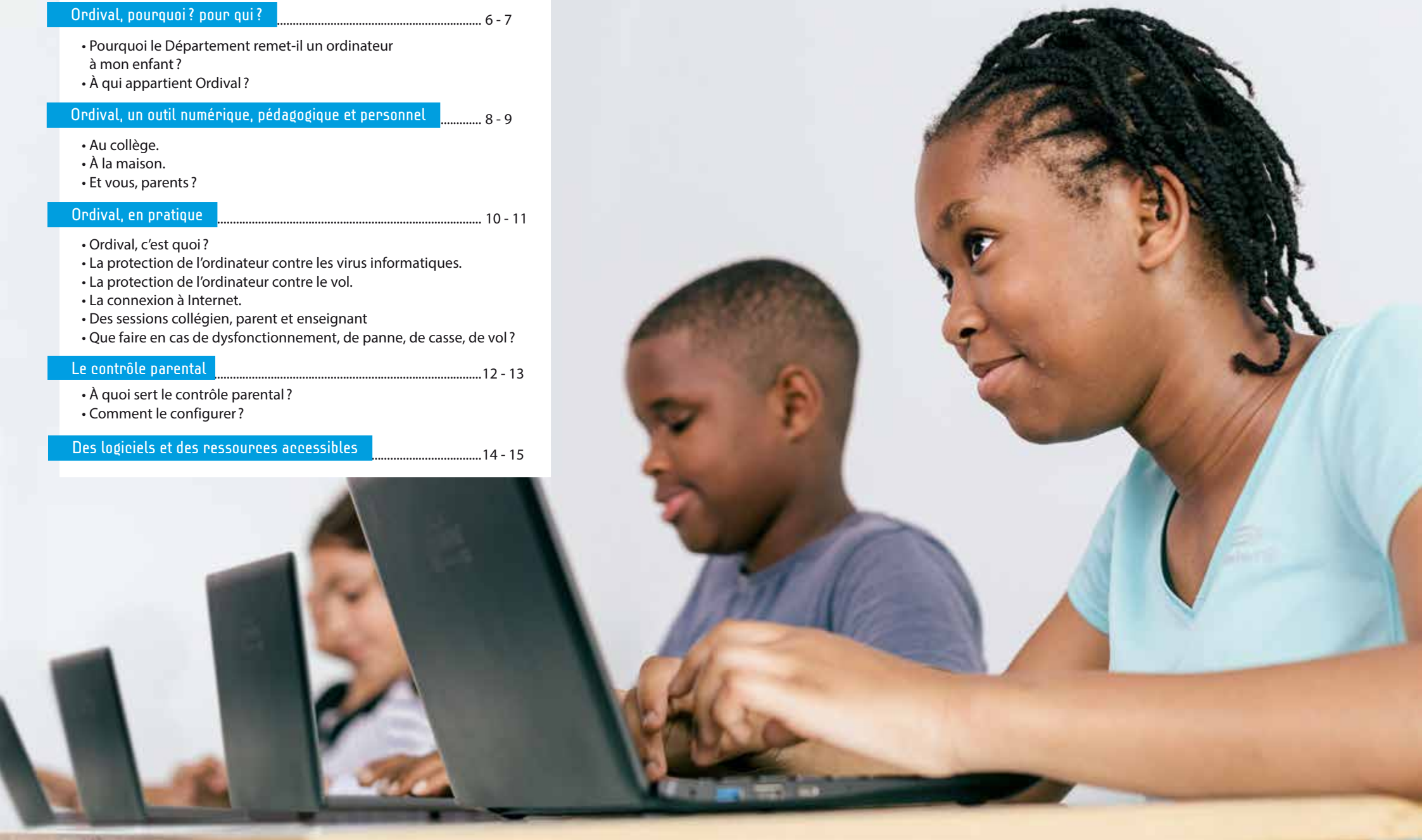
Ordival, en pratique 10 - 11

- Ordival, c'est quoi ?
- La protection de l'ordinateur contre les virus informatiques.
- La protection de l'ordinateur contre le vol.
- La connexion à Internet.
- Des sessions collégien, parent et enseignant
- Que faire en cas de dysfonctionnement, de panne, de casse, de vol ?

Le contrôle parental 12 - 13

- À quoi sert le contrôle parental ?
- Comment le configurer ?

Des logiciels et des ressources accessibles 14 - 15





Chère Madame, cher Monsieur,

Votre enfant entre en classe de sixième. Le passage au collège est un moment important dans sa scolarité et nous lui souhaitons une très bonne rentrée.

Le Département du Val-de-Marne, aux côtés de l'Éducation nationale, est très attaché à la réussite de chaque élève et conscient que le développement du numérique constitue aujourd'hui un véritable enjeu de société et un défi éducatif de première importance. C'est pourquoi, le Département a décidé de doter tous les élèves de sixième d'un ordinateur personnel nomade.

Avec le Département du Val-de-Marne, ce sont 110 000 collégiens et collégiennes qui ont bénéficié de ce dispositif depuis 2012. Ce rôle précurseur pour le développement des nouvelles technologies au collège est largement reconnu.

Dans un contexte financier contraint, ce choix pour l'avenir des jeunes val-de-marnais et val-de-marnaises représente un investissement important auquel je tiens beaucoup.

Christian Favier

Président du Conseil départemental du Val-de-Marne

Ordival, pourquoi ? pour qui ?

Pourquoi le Département remet-il un ordinateur à mon enfant ?

Pour les élèves, comme pour les parents, le passage de l'école primaire au collège est un moment attendu, parfois délicat, synonyme de liberté, d'une meilleure compréhension du monde, d'une multitude de possibles. Pour chaque collégien et chaque collégienne, disposer d'un ordinateur personnel est essentiel pour aborder cette période dans les meilleures conditions. Parce que le Département fait le choix de l'égalité et de la réussite pour tous, il dote depuis 2012 chaque élève de 6^e d'un ordinateur. Ainsi, il contribue à lutter contre les inégalités sociales et territoriales, participe, à son échelle, à l'introduction des nouvelles technologies au collège, et exprime de façon concrète la confiance et l'ambition qu'il place dans la jeunesse.

À qui appartient Ordival ?

L'ordinateur est un outil numérique, pédagogique et personnel, remis à chaque élève pour la durée de sa scolarité au collège.

Il appartient au Département du Val-de-Marne. La convention, signée lors de la remise de l'ordinateur, le précise.

En cas de changement de collège dans le Val-de-Marne, votre enfant conservera son ordinateur.

En cas de changement de collège hors du Val-de-Marne, votre enfant devra rendre son ordinateur au collège.

Dans ces cas, il faudra le signaler à l'assistance technique :

0 809 10 15 50 Service gratuit + prix appel



Ordival, un outil numérique, pédagogique et personnel

Au collège

Initié et financé par le Conseil départemental, le projet Ordival, à vocation pédagogique et éducative, est mené en partenariat avec l'Éducation nationale. Les supports pédagogiques (livres et manuels numériques) sont à la charge de l'Éducation nationale.

De son côté, le Département équipe les salles de classe de vidéoprojecteurs, et tous les collèges publics bénéficient du Wi-Fi et sont raccordés au très haut débit.

À la maison

En donnant un accès à des milliards de ressources en ligne, sur tous les sujets, l'ordinateur personnel favorise la confrontation des idées et des points de vue et permet au collégien d'aiguiser son sens critique et de forger son opinion. Cet ordinateur lui permettra également d'enrichir les projets travaillés au sein du collège.

Et vous, parents ?

Si Internet regorge de contenus et de ressources intéressantes, il existe aussi des sites malveillants, inappropriés ou potentiellement nuisibles pour le matériel. Aussi, accompagner votre enfant dans la découverte de ce nouvel outil d'expression et d'accès à l'information est essentiel.

Pour faciliter cette démarche, une session parent, protégée par un mot de passe (tout comme une session enseignant), est configurée sur l'ordinateur de votre enfant.

Elle permet de paramétrer l'accès à l'ordinateur et à Internet notamment (voir pages 12-13).

Par ailleurs, pour accompagner les parents peu familiarisés avec l'informatique, le Département propose, dans certains collèges, des ateliers numériques. Ces ateliers sont aussi l'occasion d'organiser des rencontres avec des intervenants engagés dans l'accompagnement au numérique dans l'éducation (pour en savoir plus, contactez le 3994).

eduscol.education.fr/internet-responsable

Ordival, en pratique

Ordival, c'est quoi ?

C'est un ordinateur portable léger.

La protection de l'ordinateur contre les virus informatiques

L'ordinateur est équipé du logiciel antivirus Windows Defender. Ce logiciel se met à jour automatiquement lorsque l'ordinateur se connecte à Internet. Pour qu'il reste bien protégé, il est important de ne pas modifier les paramètres de ce logiciel et de laisser les mises à jour se terminer normalement.

La protection de l'ordinateur contre le vol

Afin de limiter les vols et de réduire la valeur commerciale de revente de l'ordinateur, le logo du Val-de-Marne est gravé sur la partie extérieure de l'écran.

Par ailleurs, ce matériel est équipé d'un logiciel antivol. Lorsque l'ordinateur est déclaré volé à l'assistance technique, le système antivol est activé et rend la machine inutilisable dès la première connexion à Internet. Il est aussi utile d'installer un mot de passe à l'ouverture de l'ordinateur afin de limiter son accès à de tierces personnes.

La connexion à Internet

Vous pouvez connecter l'ordinateur de votre enfant à Internet au moyen d'un câble réseau depuis le modem (box) ou par Wi-Fi. Pour cela, cliquer sur l'icône Wi-Fi en bas à droite sur la barre Windows. La liste des réseaux disponibles apparaît. Faire un double-clic sur votre réseau et saisissez, le cas échéant, votre mot de passe.

Des sessions collégien, parent et enseignant

À l'allumage de l'ordinateur, l'écran d'accueil propose de choisir une session. Quelles sont leurs différences et comment y accéder ?

La session collégien est celle dédiée à votre enfant. Cette session ne dispose pas des droits d'administration, c'est-à-dire, que votre enfant ne peut pas installer de logiciels sans votre accord.

La session parent est votre session. Elle est accessible par un mot de passe (valdemarne) que vous devez **impérativement modifier lors de la première utilisation**. Avec cette session, vous avez accès aux mêmes programmes que votre enfant et vous avez également la possibilité de configurer le logiciel de contrôle parental (voir pages suivantes).

La session enseignant permet aux professeurs de pouvoir accéder à l'administration de l'ordinateur en classe lorsque l'élève en a besoin. Elle est protégée par un mot de passe.

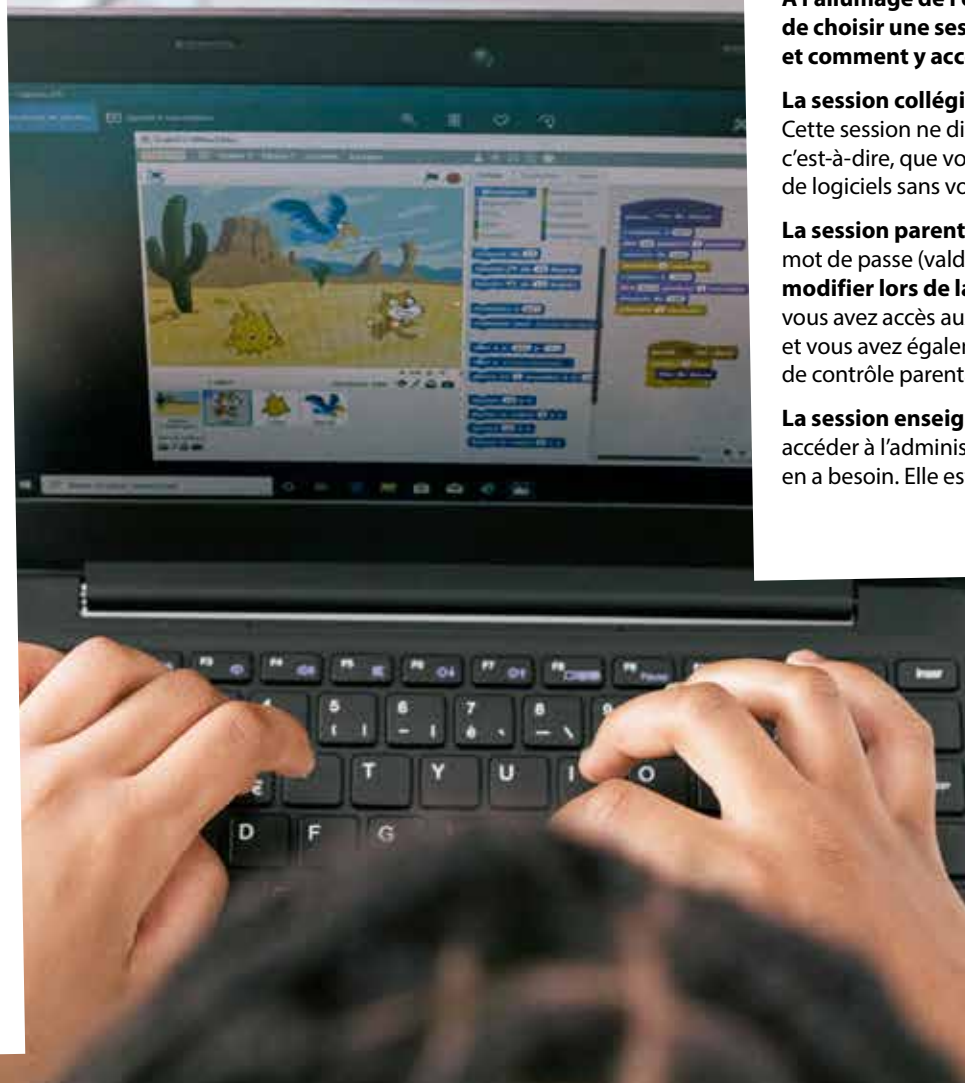
Que faire en cas de dysfonctionnement, de panne, de casse ou de vol ?

Pour faire face à tous les incidents, le Département a mis en place une assistance technique :

0 809 10 15 50 Service gratuit + prix appel

Votre interlocuteur vous indiquera les démarches à suivre.

Le remplacement de l'ordinateur intervient à titre exceptionnel, sur décision d'une commission paritaire réunissant Département et Éducation nationale.



Le contrôle parental

À quoi sert le contrôle parental ?

Le contrôle parental est un logiciel qui limite les risques, pour votre enfant, de tomber sur des contenus qui ne lui sont pas destinés et qui propose des outils pour gérer l'utilisation d'Internet par votre enfant. Il vous donne également la possibilité de contrôler l'utilisation de l'ordinateur et l'accès à Internet.

Il permet notamment :

- de limiter les horaires d'utilisation de l'ordinateur (configuration par défaut : 7 heures - 21 heures du dimanche au jeudi, 7 heures - 22 heures vendredi et samedi);
- de contenir le temps passé sur l'ordinateur (l'ordinateur se ferme automatiquement si l'enfant a dépassé le temps autorisé);
- de fixer les horaires d'accès à Internet (de 18 heures à 20 heures par exemple);
- de bloquer l'accès à certains sites déconseillés ou choquants pour les enfants (vous pouvez définir une liste des sites autorisés ou bien une liste des sites interdits).

Le logiciel est configuré par défaut pour la session « collégien » (heures d'utilisation, sites Internet autorisés). Cependant, vous avez la possibilité de modifier ces paramètres à tout moment.

Compte tenu de ses multiples fonctions, il est important de bien le paramétrer afin que son utilisation soit adaptée à l'âge et la maturité de votre enfant, ainsi qu'aux règles que vous souhaitez fixer.

Quelques conseils pour un bon usage :

- informer votre enfant sur l'intérêt de ce logiciel pour ne pas susciter la frustration et l'envie de transgresser les règles;
- définir les objectifs avec votre enfant;
- contacter l'assistance téléphonique en cas de soucis de paramétrage.

Comment le configurer ?

Étape 1

> Mise en route de la session « Parent »

Lors de l'ouverture de l'ordinateur, cliquez sur l'icône « Parent ». Cette session est protégée par le mot de passe « valdemarne » (en minuscule). Une fois la session ouverte, l'ordinateur vous invite à personnaliser ce mot de passe. Il doit comporter au moins 8 caractères. En cas d'oubli de votre mot de passe, appelez l'assistance technique.

Étape 2

- Ouvrir la session « Parent » puis le dossier « Contrôle parental » dont l'icône se trouve sur le bureau.
- Lire le document d'aide qui détaille tous les paramètres du contrôle parental.
- Cliquer sur l'icône « Paramétrer le contrôle parental WITIGO » et autoriser le programme à apporter des modifications à l'ordinateur.
- Lors de la première utilisation, créer un mot de passe (il peut être différent du mot de passe de la session « Parent »).

Étape 3

- Ouvrir la page d'accueil « WITIGO PARENTAL FILTER ».



Étape 4

- Cliquer sur « Collégien » pour modifier les paramètres du profil utilisé par votre enfant. La nouvelle page vous propose différents types de paramètres disponibles (colonne de gauche). Choisir celui que vous souhaitez modifier.

> Paramètre « Catégories »



Permet de restreindre les sites Internet que votre enfant peut visiter.

Pour modifier la liste des sites Internet autorisés, décocher la case « Appliquer le paramétrage par défaut du filtrage par catégorie », et cliquer sur le rectangle rouge ou vert correspondant à la catégorie à modifier.

Lorsque le contrôle parental bloque l'accès à une page Internet, un message s'affiche et indique que la page a été bloquée.

> Les pages « Statistiques Internet » et « Statistiques ordinateur »

Permettent de savoir précisément quels programmes ont été ouverts, quels sites ont été visités, le temps d'utilisation de l'ordinateur, etc.

> Paramètre « Horaires Internet »



Permet de fixer des plages horaires de connexion à Internet pour chaque jour de la semaine, et définir le nombre d'heures cumulées autorisé par jour, par semaine et par mois.

Permet également de limiter la durée et les plages horaires d'utilisation de l'ordinateur en cliquant sur « Plages horaires ordinateur ».

> Paramètre « Filtrage par média et type de fichier »



Permet d'autoriser ou d'interdire le téléchargement de certains types de fichiers.

Des logiciels et des ressources accessibles

Les logiciels

Créer des documents bureautiques

Libre Office

Pour rédiger du texte (traitement de texte), calculer et organiser des données chiffrées (feuilles de calcul) et réaliser des présentations (diaporama).

S'initier au codage informatique

Mblock

Pour créer des programmes informatiques.

Scratch 2

Pour programmer à travers une interface graphique.

Apprendre la 3D

Sketchup Make

Pour dessiner en trois dimensions (3D).

Sweet Home 3D

Pour créer des aménagements intérieurs.

Faire un film

Windows Movie Maker

Pour faire des montages photo et vidéo.

**DÉCOUVRE TOUS CES LOGICIELS
ET BIEN D'AUTRES ENCORE!**



Créer une musique ou un bruitage

Audacity

Pour enregistrer des sons, des voix, des instruments et monter des fichiers audio (WAV, AIFF et MP3).

Méta-Dj

Pour manipuler les sons sous forme de scratch.

Muscore

Pour créer, écouter et imprimer des partitions.

Muzinekit

Pour pratiquer la musique et les arts sonores.

Dialoguer, communiquer

Skype

Pour passer des appels et organiser des visioconférences à plusieurs, par Internet.

Les lecteurs

VLC

Pour lire tous les formats de vidéos et de fichiers audio.

Educad hoc, Tabuléo, Lib-Manuels

Pour lire les manuels numériques.

Sécuriser un document

PDF Creator

Pour créer des fichiers au format PDF afin qu'ils ne puissent pas être modifiés.

Les ressources

De nombreux manuels scolaires sont disponibles sur ton Ordival. N'hésite pas à les utiliser.

Français

Le conjugeur

Pour vérifier la conjugaison en français.

Mathématiques

GeoGebra

Pour s'entraîner en algèbre, en géométrie et en calcul.

Géographie

Google Earth

Pour consulter une mappemonde virtuelle à partir d'images satellite.

Langues vivantes

GConjugo

Pour s'entraîner à la conjugaison en anglais, en espagnol, en allemand et en italien.

Sciences

Cellule 3D

Pour visualiser l'intérieur d'une cellule végétale ou d'une cellule animale.

Pulmo

Pour comprendre le processus de la respiration.

Optikos

Pour découvrir les phénomènes optiques.

Phylogène Collège

Pour comprendre la classification du vivant et les échanges gazeux.

Stellarium

Pour voir le ciel, ses constellations et ses étoiles.

Des ressources du Département

Des films, des livres à découvrir ?

eureka.valdemarne.fr, c'est plus de 165 000 ressources numériques (musiques, films, jeux, livres, etc.). Pour y accéder depuis ton ordinateur, tu dois être inscrit dans la médiathèque de ta ville, ou te connecter avec l'abonnement du CDI de ton collège.

edumarket.crdp-creteil.fr/etablisements/94

te propose de nombreuses ressources supplémentaires comme des livres numériques, des banques d'images, des sites web, mais aussi des logiciels et des applications mobiles à installer sur ton ordinateur.

Une envie de culture ?

Le MAC VAL développe une offre éducative spécifique à l'attention des collégiens. La visite virtuelle permet de te promener dans les salles du musée d'Art contemporain du Val-de-Marne, de (re)découvrir les œuvres ou de préparer ta visite.

Que faire en cas de problème ?

En cas de dysfonctionnement, de panne,
de casse ou de vol de l'ordinateur,
appelez, avec votre enfant, le numéro
de l'assistance technique :

0 809 10 15 50 Service gratuit
+ prix appel